



Association Nationale des Pharmaciens Retraités

Maison des Pharmaciens

13 rue Ballu 75009 Paris

contact@pharmaciensretraites.fr

Compte rendu réunion du Conseil d'Administration

du Vendredi 12 Mai 2023

Au Sporting Club de Vichy à 9h30

Présents : Claude LE RESTE, Gérard SALLET, Danièle PAOLI, Gilbert RAFFIER, Françoise MENNEGUERRE, Denis PICAULT et Martine CHAUVÉ.

Invités : Robert BRIAN, délégué départemental du Vaucluse, Michèle GALLON Déléguée Départementale du Puy de Dôme, Hugues VIDELIER Délégué Départemental de l'Isère

En visioconférence : Lucien GAUCHÉ Délégué régional de la Région Auvergne Rhône-Alpes
Christian JACOVIAC Délégué départemental de la Mayenne (Invité)

Excusés : Jean-Luc AUDHOUI, Jacques MALBEZIN, Didier EUZEN.

Invités excusés : Jean-Jacques PRÉ Délégué départemental du Cher, Hélène REQUI Déléguée départementale des Yvelines.

INTRODUCTION DE BIENVENUE DU PRESIDENT Claude LE RESTE

Le Président Claude LE RESTE souhaite la bienvenue à tous, à ce Conseil d'Administration décentralisé à Vichy et organisé par notre trésorier Gérard SALLET que le Président remercie chaleureusement.

La réunion se déroule simultanément en visioconférence pour permettre à ceux qui n'ont pas pu venir à Vichy d'en suivre le déroulé.

Claude LE RESTE remercie Michelle GALLON et Hugues VIDELIER pour leur présence parmi nous.

« Il y a un an, le projet de réforme des retraites était en sommeil, mais nous savions tous que celui-ci resurgirait un jour prochain.

Il fallait s'y attendre mais il eût été judicieux d'inclure dans cette réforme une part de capitalisation collective profitable à tous, compte tenu de la baisse continue du rapport démographique dont ne saurait se satisfaire un seul régime de répartition.

Soyons conscients que l'âge de départ en retraite ne règlera que partiellement la gestion de ce budget représentant aujourd'hui **14,4% du PIB, 40,8% des prestations totales versées** et qui s'établissait à **331,6 Mds € en 2020.** »

ORDRE DU JOUR

1. Comptes de l'ANPR
2. Animations locales
3. Fichier INATIX
4. Communication
5. FSPF loisirs
6. Comités régionaux et Délégués régionaux
7. Projet d'aide à domicile
8. Prochain voyage 2024

1. Comptes de l'ANPR

- **Nombre d'adhérents**

523 adhérents à ce jour et nous avons 100 nouveaux adhérents.

- **Situation financière au 12.05.2023**

Recettes : 17928 €

Dépenses : 17 255 €

Résultat positif : 673 €

Le budget imprimerie est en baisse grâce à une nouvelle collaboration avec l'imprimerie Brun de Vichy trouvée par notre trésorier.

2 Animations locales : Régionales et départementales

L'organisation de ces réunions nécessite un travail important de la part des personnes organisatrices qui sont confrontées à l'absence de réponse de beaucoup de confrères qui laissent sans réponse les invitations adressées par mail.

Rencontrer les confrères sur le terrain est un moment riche d'échanges et d'amitié et constitue sans aucun doute un moyen de communication à privilégier.

Il faudra peut-être envisager une communication via les réseaux sociaux qui sont devenus incontournables aujourd'hui.

Relancer les contacts avec les CROP (Conseils régionaux de l'Ordre des Pharmaciens) doit faire partie intégrante de la communication de l'ANPR également, comme l'a déjà fait Lucien GAUCHÉ avec le CROP Auvergne – Rhône-Alpes.

3 Fichier INATIX

Notre Président a sollicité Laurianne de la société INATIX pour faire le point en visioconférence sur cet outil de gestion « fichier INATIX » qui permet aux délégués départementaux et régionaux de manipuler le fichier des adhérents de leur secteur pour organiser facilement des rencontres conviviales ou des réunions d'information.

Le lien de connexion est le suivant : <https://www.inatix.fr/login>

Il permet de gérer les adhérents en temps réel selon des critères précis : nom, prénom, département, région, adresse mail, numéro de portable, date de l'adhésion, historique et état, c'est-à-dire « actif ou inactif ».

Les délégués départementaux et régionaux ont accès à toutes les informations sans possibilité de modifier, supprimer ou créer quoi que ce soit pour la zone géographique dont ils ont la charge.

Au niveau régional comment ça marche ? Une extraction de fichiers par filtre est possible selon des critères de recherche appropriés.

Exemple : en utilisant la fonction « FILTRE » on peut sélectionner une commune (par le code postal) X personnes apparaissent et parmi celles-ci, si on ne veut que celles qui ont une adresse mail on obtient Y ; l'exportation de Y est alors possible et un fichier Excel est automatiquement créé et peut être utilisé pour envoyer une convocation ou une information sans avoir à ressaisir les adresses mail une à une.

Il est important de toujours envoyer les mails en copie cachée (CCI) pour être en conformité avec le RGPD.

Mettre également en copie contact@pharmaciensretraites.fr et la communication.

Ne pas oublier de réinitialiser le système avant de créer un nouveau filtre.

On comprend toutes les possibilités données par un tel système et en outre de recontacter les anciens adhérents qui n'ont pas renouvelé leur adhésion.

Il est entendu que la liste des contacts est constituée de personnes ayant autorisé la CAVP à nous communiquer leur nom, adresse mail, téléphone et coordonnées.

Toutes les personnes ayant des fonctions au niveau de l'ANPR ont la possibilité d'avoir accès à INATIX mais ne l'ont pas forcément encore activé.

Comment avoir accès à INATIX :

Pour en obtenir l'accès, contacter Jean-Luc AUDHOUI au 06.03.63.31.27 ou contact@audhoui.fr qui vous enverra un lien : attention ce lien ne sera valable qu'une heure.

Le code d'accès est constitué par votre adresse mail, et ensuite, il vous faudra créer un code confidentiel de votre choix qui sera à saisir 2 fois.

L'utilisation des données du CRM (Inatix) de l'ANPR ne peut se faire que dans le cadre d'actions en lien avec l'ANPR, le RGPD n'autorisant pas d'autre utilisation.

4. COMMUNICATION

La communication reste un axe stratégique pour l'ANPR.

- **Site INTERNET**

Le site internet nous a été très chronophage et sa mise à jour assurée par la société ATIXNET est faite régulièrement et aussi souvent que nécessaire.

- **Newsletter n°13**

Celle-ci paraîtra avant l'été

- **Newsletter Print**

Une version papier de la newsletter sera envoyée durant l'été aux adhérents dépourvus d'internet afin qu'ils ne soient pas pénalisés.

Nous avons créé un nouveau partenariat avec l'imprimeur BRUN qui est très réactif et travaille à un prix intéressant ; il n'est pas exclu que nous lui confions la réalisation de la maquette toujours assurée par Bolivie à ce jour.

Danièle PAOLI insiste auprès des délégués départementaux et régionaux pour bien faire remonter les manifestations organisées en régions afin de les partager avec d'autres.

- **Courrier des lecteurs**

Ce courrier est géré par la boîte mail newsletter@pharmaciensretraites.fr mais cela devrait changer ; celui-ci est redirigé vers les boîtes de Claude LE RESTE, Danièle PAOLI et Françoise MENNEGUERRE.

Il n'est toutefois pas envisagé d'avoir un vrai forum de discussions, celui-ci étant trop lourd à gérer.

5. FSPF Loisirs –QANTIS : Connexions

Cette plateforme mise à notre disposition est une carte privilège mise en place à l'initiative de l'ANPR, avec l'aide de la FSPF et permet d'obtenir des tarifs préférentiels dans différents domaines : parcs de loisirs, spectacles, places de cinéma, concerts, musées, chèques cadeaux, réductions croisières, clubs de vacances ...

Comment accéder à loisirs FSPF ?

1. RDV sur **loisirs.fspf.fr** avec l'identifiant (boîte mail personnelle) et le code organisation
2. Cliquer sur le menu en haut à gauche, puis sur **se connecter**

3. Aller sur **Créer un compte** puis **j'ai un code organisation**
4. Rentrer le code organisation de l'ANPR : **EVNABF29**

Se connecter ensuite sur le lien reçu par mail pour activer son compte.

Créer son propre mot de passe et ne pas oublier de se géo localiser afin que QANTIS puisse nous faire parvenir les infos de la région dans laquelle nous résidons.

6 Comités régionaux et Délégués régionaux - Régions déshéritées

Certaines régions telles que les Hauts de France, l'Occitanie, le Grand Est, La Normandie et PACA manquent cruellement de représentants de l'ANPR.

Danièle PAOLI sera présente au conseil décentralisé de la CAVP qui aura lieu au Touquet en juin prochain et représentera notre Président qui ne sera pas disponible pour s'y rendre.

7 Projet d'aide à domicile : CR de l'entretien avec le représentant de chez OUIHELP

Notre Président Claude LE RESTE s'est entretenu en visioconférence avec Monsieur BOSDONNAT, Directeur des partenariats de la société OUIHELP, entreprise créée en 2016 et qui compte une soixantaine d'agences réparties sur le territoire.

OUIHELP intervient sous forme mandataire : la personne aidée doit donc s'acquitter du salaire et des charges sociales de l'auxiliaire de vie qu'elle emploie. C'est l'entreprise qui assiste la personne aidée et se charge de toute la partie administrative concernant l'emploi de l'auxiliaire de vie.

Chaque antenne locale possède un agrément délivré par **DIRECCTE** : **Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi.**

Mise en place de la prestation à domicile :

- Evaluation des besoins de la personne en fonction de son habitat et de son autonomie
- Sélection de l'auxiliaire de vie diplômée et ayant 3 années d'expérience
- Mise en place de l'accompagnement au domicile de la personne âgée
- Bilan après 6 semaines de la qualité des prestations et des besoins.

Coût : 31,20 € TTC/heure qui pourrait être réduit à 29,40 € TTC/h en cas de partenariat avec l'ANPR ; ces prestations peuvent bénéficier d'une déductibilité fiscale de 50% du montant des dépenses engagées.

Conclusion : cette proposition peut être intéressante à proposer mais plutôt dans le cadre d'une proposition parmi d'autres prestataires (Humanis, O2, petits frères etc...) que l'on pourrait conseiller dans un catalogue et qui nous apporteraient un soutien à travers un sponsoring par exemple.

L'idée est à poursuivre tout en prenant contact avec d'autres prestataires.

8 Prochain voyage 2024 Arts et vie mais pas que

Certains membres du bureau ont remarqué que des agences autres que Arts et Vie pouvaient proposer des voyages à moindre coût avec des prestations quasi identiques.

Si la qualité des voyages avec Arts et vie n'est pas à remettre en cause, il semble nécessaire pour les voyages à venir, de procéder à des appels d'offres.

Par exemple, avec Partance qui travaille avec les CE et qui est capable de faire des voyages à la carte en prenant en compte nos souhaits notamment de ne pas faire nous faire partir aux aurores.

Parmi les destinations futures évoquées pour l'avenir figurent : Maroc, Egypte, Ouzbékistan, Croatie, Monte Negro, Pays baltes, Ecosse, Bulgarie, Andalousie, Malte, **Villes hanséatiques avec concert à Hambourg**, Sicile, Sardaigne.

Une préférence se dessine pour une destination plutôt européenne, courant mai ou septembre.

9 QUESTIONS DIVERSES

Il est proposé de reprendre les dates d'exercice du passé, à savoir du 1^{er} novembre au 31 octobre de l'année N+1 et de faire l'AG en novembre ; la raison invoquée étant la date de parution du Mag qu'il est préférable de faire paraître en tout début d'année et de collecter les cotisations en janvier.

Une proposition de jumelage avec des pharmaciens européens est également évoquée.

10 CONCLUSION : Claude LE RESTE

Le président Claude LE RESTE conclut le CA en remerciant les participants et rappelle que le soutien et l'engagement de tous contribuent à révéler une image positive des pharmaciens retraités actifs.

« Les initiatives sont toutes les bienvenues et nous ne sommes pas qu'une agence de voyages ! Les rencontres et sorties conviviales sont plébiscitées et toujours appréciées »

Le conseil d'administration est clôturé à 12h.